

## DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique 1 comprend 3 épreuves.

Ces épreuves sont relatives au style d'origine du candidat pour ce qui concerne les styles traditionnels.

**Le candidat présente au jury (à l'écrit) la liste des mouvements et le nom de la forme présentée.**

### 1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE D'UN TAO CHUAN (forme à main nue)

**50 points (note requise : 30 ; note éliminatoire : 8)**

Etre capable d'exécuter, après un temps de préparation de 20 mn minimum, un extrait tiré au sort d'un enchaînement à main nue d'une forme traditionnelle (pas de forme raccourcie ou simplifiée).

*5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.*

### 2/ APPLICATIONS MARTIALES

**10 points (note requise : 6 ; note éliminatoire : 2)**

Etre capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications (sur saisie, coup ou poussée) des mouvements de la forme qui ont un nom, à la demande du jury. Montrer le mouvement de la forme avant ou après l'application.

*3 minutes maximum.*

### 3/ TRAVAIL A DEUX

**40 points (note requise : 24 ; note éliminatoire : 6)**

Etre capable d'exécuter, avec un partenaire de son choix, une variété de **Tuishou à pas fixes**, à un bras et à deux bras ; y placer en les nommant les 8 potentiels\* (ou 8 principes) et leurs transformations (réponses aux potentiels placés par le partenaire).

Le déplacement des pieds est possible pour exprimer un potentiel.

*7 minutes maximum.*

**\*LES 8 POTENTIELS (OU PRINCIPES) :** exigences de l'examen :

- 1) connaître les noms en chinois des 8 principes ou potentiels
- 2) connaître une de leurs correspondances en français Ex: «àn» pousser
- 3) les mettre en œuvre dans les Tuishou à pas fixes

### ENTRETIEN

Etre capable, à la demande du jury :

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique,
- d'expliciter le projet motivant sa candidature.

*5 minutes maximum.*

**NOTATION SUR 100 POINTS : NOTE REQUISE 60 / 100**

**En cas de note inférieure ou de note éliminatoire à une épreuve, le candidat doit repasser les 3 épreuves**

**NB : L'ATT, Attestation Technique préalable étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage, à repasser une ATT pour enseigner cette option supplémentaire.**